

République française

MARNE

LA NEUVILLE AUX BOIS - Commune

Séance du lundi 02 février 2026

Date de la convocation: 27/01/2026

Membres en exercice :	deux février deux mille vingt-six l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre MIGNON
11	
Présents : 9	Présents : Monsieur Jean-Pierre MIGNON, Monsieur Jean-Pierre GOBILLARD, Madame Carole MAGNAN, Monsieur Freddy AUBRY, Monsieur Yves AUBRY, Monsieur Jacky DIGOT, Monsieur Sébastien GREFFIER, Monsieur Christian RAUCOURT, Monsieur Frédéric RAUCOURT
Votants: 9	
Pour: 9	Représentés:
Contre: 0	Excusés : Monsieur Sebastien KAPRAL, Madame Nadège PLUTA
Abstentions: 0	Absents:
	Secrétaire de séance: Madame Carole MAGNAN

Objet: PROJET VOLIERE PHOTOVOLTAÏQUE - DE_2026_002

PROJET VOLIERE PHOTOVOLTAÏQUE :

Après avoir assisté avec le conseil municipal à l'exposé de M.Raould SANTIARD, nous avons pu prendre pleinement la mesure de nombreux atouts de ce projet qui présente, en effet, plusieurs avantages majeurs :

- Amélioration des conditions d'élevage,
- Bénéfices économiques pour la Commune

Des recettes complémentaires non négligeable pour la collectivité mais surtout pour la commune qui ne possède aucun revenu propre.

- La solidarité énergétique pour le village et la région.

Au regard de ces éléments, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité et donne un accord de principe à ce projet qui allie innovation agricole, transition énergétique et solidarité territoriale.

Délibération pouvant être jointe au permis de construire.

Le lundi 02 février 2026

Le Maire,

Jean-Pierre MIGNON.



[Handwritten signature]

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 03/09/2016
et publié ou notifié